

Transhumance à travers les collines du Montmorélien

Un cheptel de 66 brebis est arrivé le 16 octobre dernier à la Rivière (Saint-Amant de Montmoreau), en provenance direct de la vallée des Eaux-Clares à Puymoyen. Après quatre semaines, les brebis ont bien travaillé ; l'herbe est mangée jusqu'aux pieds des genévriers, permettant à la flore spécifique des pelouses calcaires de s'exprimer au printemps !

Une fois leur contrat rempli, elles ont pris la direction du coteau de Maumont à Juignac, le 13 novembre dernier. Philippe Ardouin, de l'entreprise éponyme et propriétaire des animaux, a pris les opérations en mains, aidé de la famille, des voisins, de deux membres du Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes et bien sûr de Gingko, le border-collie.

Durant trois kilomètres, le troupeau a traversé paisiblement les routes, les bois et les champs, avec l'aimable autorisation des propriétaires. Les brebis sont enfin arrivées à l'Abbaye de Maumont, dont la gestion de son coteau est confiée au CREN Poitou-Charentes depuis 13 ans. Elles y ont entretenu les pelouses pendant quatre semaines avant de rejoindre leur quartier d'hiver en prévision de l'agnelage.

Cette opération est rendue possible par le financement de l'État dans le cadre de la politique Natura 2000.



Animations

Sensibiliser les habitants du territoire du Montmorélien à la biodiversité des pelouses calcaires, c'est l'affaire de la Société Française d'Orchidophilie (SFO) et de Charente Nature !

Comme chaque année, une animation grand public s'est tenue le 25 mai dernier pour découvrir un des 40 coteaux du site. Vingt-cinq personnes étaient donc réunies à Verdu.

Du côté des enfants, trois écoles du territoire ont bénéficié d'animations en salle et sur le terrain (primaire de Blanzac et Barbezieux, lycéens de Barbezieux). Une façon de découvrir les paysages dans lesquels on grandit et la biodiversité spécifique qui s'exprime sur les chaumes.



Pour tout renseignement, contacter l'animateur du site Natura 2000

Antenne Charente du Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes
46 rue de Québec - 16000 Angoulême

Tél. 05 45 90 67 51
contact@cren-poitou-charentes.org
www.cren-poitou-charentes.org



Crédit photos © Coll. CREN-PC sauf mention contraire

Natura 2000, pour en savoir plus...

Le site de la DREAL Poitou-Charentes : www.poitou-charentes.ecologie.gouv.fr

Le site de la commission européenne avec la lettre Natura 2000 :
http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/index_en.htm

Opérateur local : Chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre du document d'objectifs : Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes

44, Bd Pont-Achard - 86000 Poitiers / tél. 05 49 50 42 59 / contact@cren-poitou-charentes.org / www.cren-poitou-charentes.org

La Lettre d'information « Les échos du Montmorélien » est une publication du Conservatoire Régional d'Espaces Naturels

Rédacteur en chef : Mélanie Adam / Secrétaire de rédaction : R. Gauthreau / Conception-maquette : Valérie Babin / Impression : Imprimerie Scriptor - 86000 Poitiers - ISSN 1777-3121



Les échos du Montmorélien

- Charente -

Lettre d'information du programme Natura 2000

Édito

Cette lettre est l'occasion de faire le bilan des actions menées pendant trois ans, dans le cadre du marché d'animation avec la DREAL.

Le site Natura 2000 des Coteaux du Montmorélien s'étend sur seize communes, un chapelet de 40 coteaux calcaires ; les actions peuvent paraître ainsi diluées ou peu conséquentes car elles sont menées sur de petites surfaces mais la cartographie ici présentée démontre au contraire à quel point les propriétaires et agriculteurs sont engagés ! Charte, contrats Natura 2000, mesures agri-

environnementales, action foncière du Conservatoire d'espaces naturels, les outils sont mis en place de manière complémentaire. La structure animatrice du site Natura 2000 doit poursuivre désormais son rôle d'accompagnement et de sensibilisation auprès des élus locaux, tant le soutien à l'élevage et la conservation d'une trame paysagère de qualité au travers des documents d'urbanisme sont des leviers à saisir.

Mélanie Adam, Animatrice du site Natura 2000, CREN Poitou-Charentes



Azuré du serpolet
© V. Babin



Ophrys jaune
© V. Babin

Bulletin n°12 - février 2019
Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes



Le Montmorélien : des propriétaires et éleveurs en action !



Coteau du Pont du Maçon

Au nord du coteau, achat par le CREN d'une parcelle de 1,76 hectare dans le but de restaurer les pelouses calcaires et leur cortège d'orchidées ainsi que le papillon Azuré du serpolet.

Au sud du coteau, un propriétaire s'est engagé en 2007 dans l'entretien de trois hectares de pelouses qui accueillent notamment la très rare Ophrys jaune. Des actions qui se poursuivent jusqu'en 2020 par le biais d'un contrat Natura 2000 renouvelé en 2017.

Coteau de Chez Verdu

Le CREN, propriétaire de 22 hectares, confie la gestion de cet espace à un éleveur qui peut bénéficier des aides MAEC. Combinant fauche et pâturage, les modes de gestion permettent la préservation des 25 espèces d'orchidées présentes, mais pas seulement : l'Engoulevent d'Europe y niche et trois espèces de papillons rares à l'échelle européenne s'y reproduisent.



Coteau du Moulin de Batraud

L'acquisition de neuf hectares de pelouses par le CREN en 2018 permet d'envisager sereinement l'avenir de ce coteau, non géré depuis plusieurs dizaines d'années. Coupe d'un boisement de pins et entretien par fauche sont programmés en 2019.



Coteau du Maine Augeais

Ce coteau a été intégré au site Natura 2000 à la demande de son propriétaire en 2006. Il s'est engagé ensuite dans un contrat Natura 2000 pour faire lui-même les travaux : par l'acquisition d'un matériel spécifique de montagne, les pelouses sont fauchées annuellement. Renouvelé en 2017, ce contrat permet le soutien d'initiatives à encourager !



Coteaux de Maumont et La Rivière

Ils sont gérés par le CREN depuis 2005 qui bénéficie aujourd'hui d'un troisième contrat Natura 2000 pour faire pâturer ces espaces. À l'automne dernier, près de 70 brebis ont parcouru les routes pour transiter d'un coteau à l'autre, les avez-vous vues ?



Coteau du Faix de Néreau

La reprise de la ferme en 2012 par un couple d'éleveurs a ouvert des opportunités de gestion de ce coteau. Le CREN et propriétaires se sont unis pour engager la restauration de plus de trois hectares de pelouses. Exploitation des pins colonisateurs et pose de clôture pastorale sur plus d'un kilomètre ces deux dernières années vont permettre un pâturage par les brebis de la ferme dès 2019.



Coteau du Maine Long

Après un contrat Natura 2000, le propriétaire a souhaité pérenniser l'action pastorale mise en place après équipement du site en clôtures et abri. L'éleveur en place s'est donc engagé en MAEC « coteaux » pour poursuivre et adapter cette gestion pastorale.



Coteau des Majestés

Composé de prairies humides et de pelouses sèches, ce coteau est l'un des plus riches du site Natura 2000. Le propriétaire d'une parcelle en pelouse de près de 1,5 hectare s'est engagé en 2010 en charte Natura 2000, renouvelée en 2017. Deux chantiers bénévoles de la SFO ont permis de maintenir les stations de deux rares orchidées : la Serapia en soc et l'Ophrys brun.



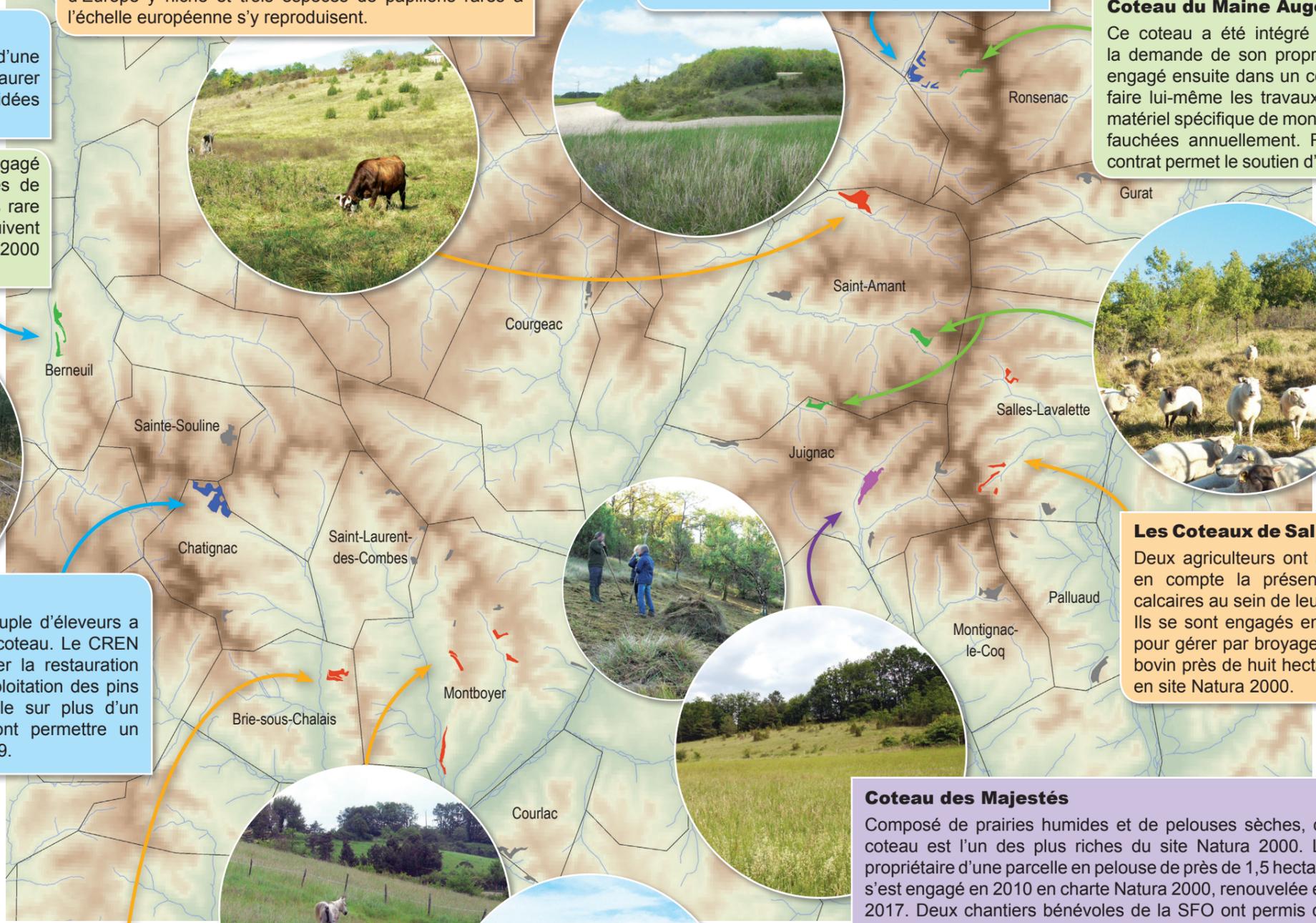
Les Coteaux de Montboyer

Réunis sous cette appellation, quatre coteaux bénéficient de la mise en place des MAEC « coteaux » depuis 2016. Par pâturage bovin (3) ou équin (1), 17 hectares de pelouses en site Natura 2000 bénéficient d'un entretien régulier adapté. Des usages à soutenir tant ils sont indispensables au maintien de la biodiversité du site et des paysages !



Les Coteaux de Salles - Lavalette

Deux agriculteurs ont souhaité prendre en compte la présence de pelouses calcaires au sein de leurs îlots agricoles. Ils se sont engagés en MAEC en 2017 pour gérer par broyage ou par pâturage bovin près de huit hectares de pelouses en site Natura 2000.



Légende des outils principaux mis en œuvre

- Contrat Natura 2000
- Acquisition par le CREN (LGV SEA)
- MAEC Mesures agroenvironnementales et climatiques
- Charte Natura 2000